

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 19 4 Mai 2024

DECRET N° 24 - 061 /PR

Portant promotion à l'Ordre du
Croissant Vert des Comores.

**LE PRESIDENT DE L'UNION,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE,**

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}: Est promu au grade de " CHEVALIER " de l'Ordre du Croissant Vert des Comores :

S.E.M. PEREIRA A. SILIMA

**Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie
auprès de l'Union des Comores**

En reconnaissance des services rendus à la Nation.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

